

Envoyé en préfecture le 02/07/2025

Reçu en préfecture le 02/07/2025

Publié le



ID : 079-200041317-20250623-C\_\_37\_06\_2025-DE

**PRESENTATION DETAILLEE**

Conseil d'Agglomération du 23 juin 2025

Modification du tableau des emplois

Emplois permanents - Créations du 23/06/2025										
BUDGET	Pôle	DIRECTION	EMPLOI	Profil statutaire de l'emploi (par filière)		Durée du travail	Catégorie	Nombre	Emplois pouvant être pourvus par des agents contractuels de droit public (Si oui, le motif sera mentionné)	Observations
				Grade minimum de recrutement à l'emploi	Grade maximum d'ouverture de l'emploi					
Principal	Pôle Ingénierie et Gestion Technique	Direction Gestion du Patrimoine	Opératrice / Opérateur en maintenance des véhicules et matériels roulants	Adjoint technique principal de 2ème classe	Agent de maîtrise	TC	C	1	Article L. 332-8 du code général de la fonction publique	PTA_00353
	Pôle Vie du territoire	Direction des Médiathèques	Agente / Agent de bibliothèque	Adjoint territorial du patrimoine	Adjoint territorial du patrimoine principal de 1ère classe	TC	C	1	Article L. 332-8 du code général de la fonction publique (sauf grade d'accès pouvant s'exercer par recrutement direct)	PTA_00547
		Direction des Musées	Assistante / Assistant multimédia	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif principal de 1ère classe	TC	C	1	Article L. 332-8 du code général de la fonction publique (sauf grade d'accès pouvant s'exercer par recrutement direct)	PTA_00488
	Direction Générale	Secrétariat du Président, Elus et Direction Générale	Coordonnatrice / Coordonnateur du service administratif et financier Pôle Développement durable du territoire	Rédacteur	Rédacteur principal de 1ère classe	TC	B	1	Article L. 332-8 du code général de la fonction publique	Modification de quotité de temps de travail au sein du service commun "Direction générale mutualisée / Secrétariats" délibérée le C-14-12-2022 PTA_à créer
	Pôle Développement Durable	Service administratif et financier		Assistante / Assistant de gestion administrative, financière, budgétaire ou comptable	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif principal de 1ère classe	TC	C	2	Article L. 332-8 du code général de la fonction publique (sauf grade d'accès pouvant s'exercer par recrutement direct)
Chargée / Chargé de gestion administrative, financière, budgétaire ou comptable				Adjoint administratif principal de 2ème classe	Rédacteur	TC	C/B	4	Article L. 332-8 du code général de la fonction publique	PTA_00431 PTA_00497 PTA_00498 PTA_00511